



Association nautique. Une cale propre souhaitée

visuel indisponible

Les membres de l'association sont venus nombreux à l'assemblée générale.

L'Association nautique de Saint-Guenaël, ANSG, a tenu dimanche son assemblée générale au centre Pierre-François.

Plus de 60 membres sur les 100 de l'association ont participé, dimanche, à la réunion qui s'est déroulée en présence du maire, Thérèse Thiéry, et du président national de la Fédération des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSE), Jean Kiffer. La problématique du « projet Rohu » a bien évidemment fait l'objet d'une attention particulière de l'assemblée. Dans le cadre de ce projet et de l'enquête publique associée, l'association avait déposé ses doléances au commissaire enquêteur (Le Télégramme du 10 octobre). L'enquête étant close, l'association attend maintenant les conclusions du commissaire et la décision préfectorale.

Un nouveau président le 11 décembre

Thérèse Thiéry s'est félicitée de l'importance de la vitalité de l'ANSG et a réitéré son souhait de voir s'établir un pôle d'activités liées au nautisme sur la zone. Dans ce cadre, une cale devrait être construite. L'ANSG a insisté sur l'intérêt qu'il y a à ce que ce soit une « cale propre » qui permette de caréner les bateaux dans le respect des lois sur l'eau. « Nous nous félicitons du dialogue constructif entretenu avec la mairie depuis de nombreuses années et particulièrement depuis les premières études de faisabilité du projet Rohu », dit Philippe Lefebvre, le président, qui ne se représentera pas pour un nouveau mandat. Son successeur sera connu le 11 décembre. L'association rejoindra la FNPPSE au cours de l'année 2017.